

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

DEMANDE DE RECLAMATIONS

Toute personne peut faire une réclamation par courrier, par mail (en précisant le nom et prénom de la personne concernée ainsi que l'objet de la réclamation) ou directement en physique à l'auto-école.

RECEPTION DE LA RECLAMATION

Suite à une réclamation, l'auto-école dispose d'un délai de 15 jours pour traiter et fournir une réponse au client.

Si l'auto-école ne peut pas fournir de réponse dans ce délai, le client en sera informé et une date ultérieure lui sera communiquée.

EN CAS DE LITIGE

Si le client n'est pas satisfait de la réponse apportée par l'auto-école, il dispose d'un second recours par médiateur de la consommation.

Société Médiation Professionnelle (Médiation à la consommation)

Alteritae 5 rue Salvaing

12000 Rodez

AUTO ECOLE MCONDUITE

24, Rue Charles Weill

88110 RAON L'ETAPE

Tél. : 07 86 17 82 15

SIRET : 849456363 00019